

## Comité d'Établissement

### *Echos de la Réunion CE du 06/10/15, suite du CE du 30/09/15.*

#### Points traités le 30/09/15 :

**Info/Consult , Partie information :** Mise en œuvre d'un outil unique de gestion des temps :

Selon la direction, à partir du 4 janvier 2016, le badgeage aux barrières servira d'imputation car tout le monde devra badger pour la prise en compte du temps de travail.

Le personnel déjà en horaire variable devrait badger au même endroit qu'actuellement et le personnel en équipe devrait s'imputer sur des bornes PC installées dans les secteurs.

Nous avons fait remarquer que le CHSCT aurait du être associé aux discussions sur le projet.

Concernant les changements que cela impliquera pour le personnel au-delà du badgeage entrée et sortie, la direction ne sait pas répondre.

Si cela doit changer les pratiques au travail pour tout ou partie du personnel (suivi des tâches etc...) cela peut avoir de fortes conséquences sur les conditions de travail.

**Le CHSCT doit être informé (de manière précise) et consulté sur ces changements.**

**Consultation :** mise en place des VSD au CEP :

La direction n'a pas pris en compte nos demandes depuis des mois d'investir suffisamment pour pouvoir répondre nominalement à la charge.

Au lieu de cela, une campagne de VSD finie, une autre commence.

Tous les postes d'intérimaires sont pérennes.

Depuis 2 ans, le personnel a des revendications rejetées. A chaque campagne VSD, la direction nous rétorque que de toute façon, ils ont les volontaires.

La direction ne veut rien céder mais elle demande aux salariés de travailler le Week-end !!!

Ce que nous avons dit devait arriver !!! Il n'y a plus de volontaires.

**Le personnel concerné revendique l'embauche des intérimaires et une revalorisation de leur poste.** La direction refuse et n'a à ce jour ouvert aucune discussion.

Si la direction veut des volontaires, la balle est dans son camp...SUD a voté contre la mise en place des VSD (4 voix), la CGC s'est abstenue (2 voix).

Après 5 heures de réunion le 30 septembre, la réunion a été suspendue (10 points traités sur 23).

### **Points traités le 06/10/15 :**

Nous avons prévenus la direction en début de séance que les conditions ne sont pas réunies pour démarrer le 2x8 à la licorne. Le directeur a dit qu'il s'en assurerait avant sa mise en place.

Indépendamment des revendications du CEP, le directeur a reconnu un problème d'indice sur le site et a dit vouloir contacter les organisations syndicales pour en discuter.

**Astreinte :** Une réunion de suivi avec RH a eu lieu récemment. RH a refusé de prendre en compte des récupérations dues. Nous avons donc prévenu la direction de notre intention de soumettre les dossiers à l'inspection du travail.

Le directeur a proposé une réunion de synthèse avec les organisations syndicales pour voir si le problème peut se régler. A suivre...

**Horaires de travail MP :** Nous avons demandé une ouverture de discussion. Le directeur a proposé une réunion aux organisations syndicales. A suivre...

**Suivi des heures écrêtées :** Nous avons rappelé à la direction son engagement de revoir cette situation pour mettre fin à cette pratique. Le sujet sera suivi en CE.

**Congés exceptionnels pour raison médicales et rentrée scolaire :** Nous avons souligné des cas de refus qui ne nous semblent pas justifiés et demandé une note claire de la direction. Le directeur a dit qu'il fallait solder les cas particuliers et qu'il prendrait en charge notre demande de note.

**Bilan des avancements individuels :** La direction refuse de nous donner les éléments qui relèvent pourtant du droit à l'information des élus (nombre et niveau des avancements avec et sans coef par secteur).

### **Approvisionnements ( charge/capa):**

Un point sera fait au prochain CE avec le nouveau responsable du service.

**Polyvalents et indices :** Nous avons demandé une clarification des reconnaissances appliquées depuis la convention Herakles. Selon le RH niveau I est reconnu en 225 et le niveau II en 240. La direction nous dira au prochain CE si cette correspondance peut être revue.

**Service moyens Généraux :** Nous avons demandé les intentions de la direction sur l'avenir du service. Le directeur s'est engagé à maintenir ce service qui fonctionnera avec les effectifs du moment.

**Services Généraux :** Nous avons souligné qu'une réorganisation en cours n'a pas fait l'objet d'information au CE.

Encore une fois, le pilotage de ce service revient à l'établissement du Haillan et les salariés de St Médard sont condamnés à jouer les seconds rôles.

Nous avons rappelé qu'il y a des incidences sur la spécificité pyro du site. Le directeur a dit que le projet devait encore évoluer en janvier 2016. Un point sera fait au prochain CE pour déterminer si une information consultation est appropriée.

**Logement SME :** Ils seront apportés à la JV. Le pris de vente n'a pas été fixé. Une discussion est en cours avec la mairie sur un projet de Bordeaux Métropole. Il s'agirait de construire 13 gros blocs contenant 500 logements en bordure de l'établissement.

Les décideurs ne semblent pas se rendre compte de la spécificité du site. Les élus SUD vont demander la tenue d'une commission logement pour se positionner sur ce sujet.